Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 29 (1884)

Heft: 11

Artikel: Rassemblement de la VIIIe division d'armée [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336436

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

hauteurs à 600 mètres de la ligne des tirailleurs du 40° régiment et ouvrait le feu, tandis que l'aile droite s'avançait derrière le Blatterholz qu'elle occupait sans coup férir.

Le commandant du corps du Nord tenta néanmoins un retour offensif et attaqua au pas gympastique les positions de la 3^e brigade avec deux bataillons.

Mais la grande distance à parcourir sous le feu des tirailleurs ennemis très bien placés sur des pentes disposées en glacis rendait cette attaque impossible. C'est pourquoi le signal de la retraite ordonné par M. le colonel divisionnaire Lecomte vint très à propos mettre fin aux opérations de cette courte campagne.

Rassemblement de la VIIIº division d'armée.

(Suite.)

(Vcir notre numéro d'octobre 1884, nº 10, page 423.)

Dans notre précédent numéro nous donnions un résumé de l'ordre général pour le rassemblement de la VIII^o division ainsi que de l'ordre de bataille.

Avant d'en arriver à la critique des manœuvres nous devons encore reproduire en résumé le programme élaboré pour le détachement d'officiers supérieurs de la Ve division d'armée, détachement appelé à participer aux manœuvres de la VIIIe division.

ENTRÉE AU SERVICE

Le 11 septembre 1884, à 2 heures de l'après-midi, à Coire.

TRAVAUX

Programme normal sous réserve de modifications nécessitées par les circonstances :

Une fois les ordres relatifs aux corps de troupes de la VIII^e division connus, les officiers du détachement seront répartis aux divers postes de commandement de la division active (ou aussi du corps ennemi.)

La répartition normale, toutes modifications réservées, est la suivante :

Commandement de la division: Colonel-div. Zollikofer.

Chef d'état-major, Lieut.-colonel Fahrländer.

Ingénieur de division,

Schmidlin.

Commissaire des guerres.

Médecin de division.

Vétérinaire de division.

Commandant du bataillon du train.

Compagnie de guides.

XV^e brigade d'infanterie, colonel-brig. Bischoff. Régiment 29, lieut.-colonel Heutschi.

» 30, » Oberer.

 $\mathrm{XVI}^{\mathrm{e}}$ brigade d'infanterie, colonel-brig. Marti.

Régiment 31, lieut.-colonel Ringier.

» 32, » Kurz.

Bataillon de carabiniers 8.

Régiment de dragons 8, major Lack.

VIII⁶ brigade d'artillerie, colonel-brig. Perrochet.

Chef d'état-major.

1er régiment.

2e » lieut.-colonel Scheurmann.

3e »

Parc de division.

Bataillon du génie.

Lazareth de campagne.

Compagnie d'administration.

Les divers corps de troupes non occupés par les officiers du détachement pourront être répartis à un officier déjà chargé d'un autre commandement, à condition toutefois que cela ne le gêne pas dans l'accomplissement de sa tâche principale.

Les officiers chargés des divers commandements ci-dessus énumérés auront pour tâche :

- 1. De voir la situation du corps qu'ils sont censés commander en prenant connaissance des ordres donnés aux commandants effectifs de ces unités.
- 2. D'élaborer les divers ordres et dispositions nécessaires absolument comme s'ils étaient commandants effectifs des corps auxquels ils sont attachés.

Toutes les fois que cela sera possible, reconnaître le terrain avant de faire les ordres. Cette reconnaissance doit être faite dans les limites où elle serait possible en cas de guerre au commandant effectif du corps.

On rédigera uniquement les ordres que comporterait le commandement effectif qu'on est supposé remplir; les ordres que devraient donner les officiers subordonnés seront laissés de côté.

Avant le commencement des manœuvres les officiers du détachement se réuniront pour examiner et critiquer les ordres élaborés par chacun d'eux.

Ensuite les officiers du détachement suivront les manœuvres effectives et marcheront autant que faire se pourra avec la troupe qu'ils sont censés commander.

Ils prendront note pendant le combat des ordres nouveaux parvenus aux commandants des troupes et rédigeront les ordres qui leur paraîtraient en découler. Les officiers du détachement assistent à la critique des manœuvres et se réunissent le soir pour comparer leurs ordres avec ceux donnés par les commandants effectifs et en général discuter les manœuvres.

Les divers ordres élaborés ainsi qu'il vient d'être dit seront remis chaque soir à 9 heures, au chef d'état-major de la division (soit du détachement).

Il est absolument interdit d'intervenir en aucune manière quelconque et sous quelque forme que ce soit dans les manœuvres de la VIIIº division. Il est de même défendu de parler des manœuvres de la VIIIº division devant des officiers de ce corps. Enfin les travaux sont absolument secrets.

LICENCIEMENT

Le 18 septembre à 10 heures du matin.

Le commandant de la V^e division, (Signé) ZOLLIKOFER.

De son côté le commandant de la VIII^e division adressait le 31 août l'ordre du jour que voici, aux troupes sous ses ordres.

ORDRE DE DIVISION Nº 1.

Aux officiers, sous-officiers et soldats de la VIII^e division d'armée!

Salut et serrement de main!

Au début du premier rassemblement de notre division depuis la nouvelle organisation militaire je dois vous rendre attentifs aux difficultés de la tâche qui nous incombe.

Pour un service actif, la VIII^e division doit non-seulement être, comme les autres divisions, en état de jouer son rôle dans la grande guerre de plaine ; avant toutes les autres troupes suisses, elle sera appelée à vaincre les difficultés de la guerre de montagne et à en surmonter les fatigues.

Nos manœuvres devront être inspirées de ces deux ordres d'idées. C'est exiger beaucoup dans un aussi court espace de temps.

Nous avons à prouver à nos autorités supérieures et à la nation suisse tout entière que nous sommes à la hauteur de cette double tâche.

Officiers, sous-officiers et soldats de la VIIIe division.

J'en appelle à votre patriotisme et place ma confiance dans le zèle militaire que vous avez toujours témoigné. Les éléments vigoureux dont se composent nos divers corps de troupes leur permettront de supporter fatigues et privations. Le bon esprit qui vous a toujours animés est pour moi la garantie de votre discipline, cette condition première de toute organisation militaire.

C'est notre division qui la dernière, suivant le rôle actuel, passe

son rassemblement. Les autres divisions ont toutes donné des preuves de leur aptitude; vous ne resterez pas en arrière.

Le commandant de la VIIIº division d'armée, A. PFYFFER.

Remarque: Cet ordre de division sera lu aux troupes à leur entrée au cours préparatoire.

On sait que, comme tous les rassemblements, celui de la VIII^e division était précédé d'un cours préparatoire que chacune des armes passe suivant un plan d'instruction élaboré par le chef d'arme respectif. La durée de ce cours varie suivant les armes : elle est calculée de manière à ce que les troupes aient, y compris les manœuvres divisionnaires, le nombre de jours de service prévu par l'organisation militaire.

L'entrée en ligne était fixée au 10 septembre.

Nous n'avons rien de particulier à relever à propos des cours préparatoires. Celui de l'infanterie dura du 2 au 9 septembre, soit 8 jours; il était placé sous la direction spéciale du commandant de la division. Le colonel-divisionnaire publia un ordre général pour ce cours préparatoire en fixant à huit par jour le nombre des heures consacrées à l'instruction.

On attirait tout spécialement l'attention des officiers et des instructeurs sur l'importance de l'école de soldat considérée comme base de la discipline, ainsi que sur le service intérieur.

Le tir devait commencer le 3 septembre sur toutes les places d'armes, afin qu'on pût exécuter le plus tôt possible l'école de bataillon avec des effectits complets.

On accordait 20 cartouches par homme, soit 15 au feu individuel aux cibles I et V et 5 au feu de salve à la cible IV.

Le cours préparatoire était suivi de manœuvres régimentaires dont nous dirons quelques mots. Mais avant tout, esquissons à grands traits le terrain affecté aux manœuvres.

Le centre des opérations est la ville de Coire dans la vallée du Rhin; à Coire viennent aboutir les vallées de la Schanfigg et de la Rabiosa.

La vallée de la Rabiosa est directement au Sud de Coire tandis que la vallée de la Schanfigg est située à l'Est. Ces deux vallées viennent se couper presque à angle droit un peu au Sud de Coire. En forçant un peu les choses on peut donc se représenter Coire comme le sommet d'un angle droit formé par les lignes que représentent les vallées de la Schanfigg et de la Rabiosa.

Voici maintenant les ordres donnés pour les manœuvres de régiment du 11 septembre.

CORPS EST:

Idée spéciale pour le régiment 29 :

Le régiment d'infanterie nº 29 a été détaché du Corps Est dans la

vallée de Schanfigg par le passage de la Strela. Ont été attachés à ce régiment : le bataillon de carabiniers 8 ; la batterie de montagne 62 et l'ambulance de montagne n° 2.

Le 10 septembre au soir, après une marche forcée la colonne a pénétré dans la Schanfigg et y a cantonné. Elle est en communication au moyen d'un télégraphe optique avec le 30° régiment qui opère dans la vallée de la Rabiosa.

Le commandant de la VIIIe division,

A. PFYFFER.

Idée spéciale pour le régiment 30 :

Le régiment d'infanterie n° 30 ainsi que la batterie de montagne n° 61 et l'ambulance de montagne n° 1 ont été détachés du Corps Est dans la vallée de la Rabiosa. Ces corps y sont arrivés le 10 septembre au soir et ont cantonné à Churwalden et à Malix.

Le commandant de la VIII^e division, A. Pfyffer,

Ensuite des dispositions ci-dessus le colonel-brigadier Arnold donna aux commandants des régiments 29 et 30 les ordres que voici :

Au lieutenant-colonel Gallati:

Vous marcherez avec votre corps contre Coire par la Schanfigg et vous vous mettrez en communication avec le 30° régiment qui opère aussi contre Coire par la vallée de la Rabiosa. Je serai auprès du 30° régiment et vous enverrai mes ordres pour l'attaque commune de Coire. J'ordonne que l'attaque de Coire soit remise au 12 courant; par contre, le 11 septembre à 9 heures du matin, votre colonne se rencontrera près le Casteil pour le cas d'une attaque éventuelle de l'ennemi.

Churwalden, 9 septembre 1884.

Colonel-brigadier Arnold.

Juge de camp :

colonel

Wieland.

Directeur de la manœuvre: colonel-brig. Raschein.

Au lieutenant-colonel Henggeler:

Le 10 septembre au soir vous occuperez avec votre détachement la vallée de la Rabiosa et vous vous mettrez en communication avec le lieutenant-colonel Gallati qui opère dans la Schanfigg. J'ai l'intention d'attaquer Coire le 12 courant avec les deux colonnes réunies. Le 11 septembre sera consacré à la mise en état du matériel, à des reconnaissances contre Coire et au repos des troupes.

Je serai auprès de votre corps et prendrai le 12 courant la direction de l'attaque.

Churwalden, 9 septembre 1884.

Colonel-brigadier Arnold.

Juge de camp:

colonel-divisionnaire Pfyffer.

Directeur des manœuvres:

colonel-brigadier Arnold.

CORPS DE L'OUEST :

Idée spéciale pour le régiment d'infanterie n° 31 le 11 septembre.

Le corps de l'Ouest stationné à Coire reçoit au 10 septembre l'avis qu'au dit jour des colonnes ennemies ont pénétré dans les vallées de la Schanfigg et de la Rabiosa.

Le commandant en chef donne l'ordre de tenir à tout prix la position de Coire, afin qu'on ne perde pas la communication avec le Gothard par la vallée du Rhin.

Le chef du corps de l'Ouest, vu la difficulté de défendre la ville de Coire elle-mème, décide de procéder par voie offensive dès le lendemain matin aussi bien dans la vallée de la Schanfigg que dans la vallée de la Rabiosa dans le but de repousser l'ennemi de ces deux vallées.

Le commandant de la VIIIe division,

A. PFYFFER

Au lieutenant-colonel Camenisch, commandant du régiment d'infanterie nº 31.

Vous recevez l'ordre de chasser demain l'ennemi de la vallée de la Rabiosa avec votre régiment et la batterie de campagne nº 45.

Départ de Coire à 7 heures du matin.

Coire, 10 septembre 1884.

Colonel-brigadier RASCHEIN.

Juge de camp: colonel-divisionnaire Pfyffer.

Directeur des manœuvres: colonel-brigadier Arnold.

Au lieutenant-colonel Colombi, commandant du régiment d'infanterie n° 32.

Vous recevez l'ordre de chasser demain l'ennemi de la vallée de la Schanfigg avec votre régiment et la batterie de campagne n° 46. Vous disposerez d'un télégraphe optique.

Départ de Coire à 7 heures du matin.

Coire, 10 septembre 1884.

Colonel-brigadier RASCHEIN.

Juge de camp: colonel Wieland.

Directeur des manœuvres : colonel-brigadier Raschein.

Ensuite des ordres que nous venons de reproduire les troupes se mirent de part et d'autre en mouvement le 11 septembre au matin.

Nous n'entrerons pas dans les détails des manœuvres régimentaires attendu que ce que nous disons des manœuvres de régiment a pour seul but de bien faire comprendre à nos lecteurs les manœuvres de brigade et de division. Le régiment d'infanterie n° 29 avec le bataillon de carabiniers n° 8, la batterie de montagne n° 62 et l'ambulance de montagne n° 2 avaient, ainsi qu'on l'a vu ci-haut, atteint le 10 la vallée de la Schanfigg; le 11 au soir cette colonne occupait Langwies, Peist, St-Peter, Calfreisen, Maladers et avait placé sa chaîne d'avant-postes dans la direction de Coire.

Marchant presque parallèlement avec cette colonne, le régiment d'infanterie n° 30 avec l'ambulance de montagne n° 1 avait occupé la vallée de la Rabiosa et pris ses cantonnements dans la région Churwalden-Malix.

L'aile gauche de ce corps était convenablement protégée par un service de sûreté bien organisé. On était aussi assuré contre toute attaque imprévue du corps de l'Ouest qui occupait Coire. On fit les préparatifs nécessaires pour procéder le 12, les deux colonnes simultanément (Rabiosa et Schanfigg), à une attaque vigoureuse de Coire.

De son côté, le corps de l'Ouest, concentré autour de Coire, paraît s'être attendu à une attaque déjà pour le 11 septembre, attaque qui était singulièrement favorisée par la configuration du terrain.

Les routes aboutissant à Churwalden et à Maladers furent rendues impraticables de telle sorte que la colonne de droite ne pouvait déboucher sur Coire que par le Mittenberg et la colonne de gauche que par le Pizokel.

Cette impraticabilité des routes de même que les difficultés inhérentes au terrain forcèrent le colonel-brigadier Arnold à attaquer Coire en deux colonnes distinctes au lieu de le faire avec la XVº brigade réunie. Le bataillon de carabiniers nº 8, la batterie de montagne nº 62 et une ambulance de montagne furent détachés comme flanqueurs de droite dans la direction du Valzeina pour empêcher l'ennemi de prendre possession de l'arête montagneuse qui s'étend entre le Valzeina et la vallée du Rhin. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

La Guerre de Surprise et d'Embuscades, par A. Quinteau, capitaine d'infanterie hors cadre à l'état-major du 12° corps d'armée. 2 vol. 11-8°. Paris et Limoges 1884. H. Charles-Lavauzelle, éditeur. Prix 12 fr.

L'auteur s'est livré à de patientes recherches, et il a produit un livre intéressant d'un bout à l'autre. Les exemples sont si heureusement choisis, se mèlent si habilement aux discussions didactiques, que l'ouvrage se lit sans effort.

Certains passages méritent de devenir classiques pour les officiers qui sont appelés à guerroyer dans des pays lointains.